

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
LE LUNDI 19 JUIN 2023, À 18 H 30**

PREMIER PROJET DE LA RÉOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-149

PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN PROJET IMMOBILIER À DES FINS D'USAGES RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL SUR UN TERRAIN SITUÉ SUR LA RUE SHERBROOKE EST, À L'ANGLE DE LA RUE DE LA FAMILLE-DUBREUIL – DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES.

PRENEZ AVIS QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juin 2023, le premier projet de la résolution sur le projet particulier numéro PP-149, lequel porte le titre ci dessus mentionné.

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation le **lundi 19 juin 2023 à compter de 18 h 30 à la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil).

QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise la construction d'un bâtiment composé de cinq édicules hors-sol reliés par un sous-sol commun projeté aux 15800, 15810 et 15830, rue Sherbrooke Est et 1201, rue De La Famille-Dubreuil.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution vise la zone numéro 049. Les personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës numéro 018, 019, 032, 033, 035, 036, 051, 064, 068 et 600, pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire pour les dispositions du projet de résolution, si elles en manifestent le désir.

Le plan ci-dessous illustre la zone visée et les zones contiguës.



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 9 juin 2023

Le secrétaire d'arrondissement
Me Joseph Araj

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles